

Arnaud GARCIA
Soizic GRIVOLAS-BOUDOUARD
Anne FAYET
NOTAIRES ASSOCIES

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN
OFFICE NOTARIAL

Etudes fermées le Samedi

Dossier suivi par
Delphine DURAND
delphinedurand.11060@notaires.fr

SIEGE SOCIAL
32 QUAI DE LORRAINE
11590 SALLELES D'AUDE
Tél : 04 68 46 92 10
Télécopieur : 04 68 46 89 70

SAS HECTARE / TOURTROL Stéphane

BUREAUX ANNEXES PERMANENTS 1032100 /AG /DD /

11200 CANET D'AUDE
Tél : 04 68 43 81 47
Télécopieur : 04 68 43 87 26

11120 BIZE-MINERVOIS
Tél : 04 68 46 10 10
Télécopieur : 04 68 46 10 78

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Soizic GRIVOLAS-BVOUDOUARD
Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARCIA, Soizic
GRIVOLAS-BOUDOUARD, Anne FAYET, notaires associés d'une société civile
professionnelle titulaire d'un Office Notarial sis à SALLELES D'AUDE », le 9 juillet
2025 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de
32000000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), Clos des Chanterelles 251 rue du
Romarin, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Stéphane **TOURTROL**, artisan maçon, demeurant à NARBONNE (11100)
5 impasse Corneille.

Né à NARBONNE (11100), le 31 juillet 1972.

Divorcé, non remarié, de Madame Marie-Christine **PINET** aux termes d'une
convention sous signature privée contresignée par avocats en date du , déposée au
rang des minutes de Maître Isabelle JEANTET-VASSEUR, notaire à SIRAN (34210), le 10
décembre 2019.

Quotités acquises :

Monsieur Stéphane **TOURTROL** acquiert la totalité en pleine propriété du **BIEN**
objet de la vente.

IDENTIFICATION DES BIENS

Désignation

A SALLELES-D'AUDE (AUDE) 11590 Lotissement les terrasses du Rec Audié,
Un terrain à bâtir viabilisé,
Portant le numéro un (1) du lotissement dénommé LES TERRASSES DU REC
AUDIE.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
BN	73	Aux aspres	00 ha 04 a 89 ca	lot 1 constructible
BN	81	Aux aspres	00 ha 01 a 36 ca	lot 1b non constructible

Total surface : 00 ha 06 a 25 ca

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de SALLELES D'AUDE en date à CARCASSONNE du 27 octobre 2021, portant le numéro PA 011 369 21 0 0002.

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de l'office notarial nommé en tête des présentes, le 20 juillet 2023, publié au service de la publicité foncière de CARCASSONNE, le 29 août 2023, volume 2023P, numéro 16277.

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **LOT** sus-désigné à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de toute location ou occupation et de tous encombrements quelconques.

Le terrain objet des présentes étant situé dans le périmètre du lotissement dénommé **LES TERRASSES DU REC AUDIE**, l'**ACQUEREUR** reconnaît qu'il devra supporter toutes les nuisances relatives aux travaux d'aménagement du lotissement et aux travaux de construction sur les lots du lotissement, le tout sans pouvoir exercer aucun recours.

PRIX

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENTS EUROS (81 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

L'acquisition par le **VENDEUR** n'a pas ouvert de droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée, mais, ce dernier entrant dans le champ d'application de l'article 256 A du Code général des impôts et compte tenu des dispositions de l'article 268 du même Code, la cession est soumise à la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge. Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à DIX MILLE SEPT EUROS (10 007,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à SOIXANTE ET ONZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-TREIZE EUROS (71 893,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A SALLELES D'AUDE (Aude)
LE 9 JUILLET 2025


Solène GARCIA
Notaires
Solène GARCIA - JEAN-LOUIS PÉROUARD
22 Quai de la Maine - 11100 Salles d'Aude
Tél: 04 68 46 92 10 - Fax: 04 68 46 92 70